

# LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL IDENTIFIE DES ACTIONS CONCRETES POUR RENDRE LE LOCAL ACCESSIBLE !

Mardi 22 février, Antoine DIGARD, Conseiller délégué à l'Agglomération du Cotentin en charge de l'Agriculture, des Circuits-Courts et du Projet Alimentaire Territorial (PAT), Marie-Agnès HEROUT, Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et Gérard BLESTEL, Maire de Fierville-les-Mines, présentent ce jour le lancement d'une consultation citoyenne en faveur de l'alimentation locale.

## Le contexte

La Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Communauté de communes de la Baie du Cotentin se sont engagées dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en faveur de la production et la

consommation locale. Pour le construire, les collectivités se sont largement appuyées sur la concertation des acteurs et des habitants.

## Point d'étape sur l'élaboration du PAT

Débutée en février 2021, la construction du plan d'action se déroule en plusieurs étapes :

**1/ Définition du fil rouge :** des ateliers d'échange pour s'accorder sur les valeurs du PAT : « la qualité, la santé, le lien social, la proximité et l'accessibilité. » et les grands objectifs du territoire.

**2 / Construction « Des chemins du changement » :** ateliers de travail pour identifier les changements à mettre en œuvre face aux enjeux identifiés :

- La résilience alimentaire
- La valorisation des métiers
- Le lien social et la communication
- L'environnement
- L'accessibilité alimentaire

## 3/ Définition des actions concrètes

« A présent, nous amorçons une 3<sup>ème</sup> phase de concertation plus opérationnelle qui permettra de définir les actions concrètes du programme. » explique Antoine DIGARD, Conseiller délégué à l'Agglomération du Cotentin.

*« Cette consultation est destinée à mobiliser plus spécifiquement les acteurs professionnels, les techniciens des collectivités, puis les élus lors du premier semestre 2022. Il s'agit de travailler avec les participants sur les actions opérationnelles qui pourraient être mises en place dans le Cotentin. »*  
complète Marie-Agnès HEROUT, Vice-Présidente de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin

### **Consultation citoyenne**

La consultation citoyenne numérique a été lancée pour partager les actions proposées lors de la concertation.

C'est l'opportunité pour les citoyens d'en prendre connaissance et de donner leurs avis. Les contributions recueillies permettront de mieux cibler les actions à privilégier dans le plan d'action.

Retrouvez notre enquête active jusqu'au 15 mars sur le site [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr) :

<https://enquetes.cherbourg.fr/index.php/298458?lang=fr>

ou sur le site [ccbdc.fr](http://ccbdc.fr) :  
<https://www.ccbdc.fr/vos-habitudes-alimentaires-enquete/>

Egalement disponible sur Facebook et [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr) « Un territoire à croquer »

### **Contact :**

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous :

- [projetalimentaireterritorial@lecotentin.fr](mailto:projetalimentaireterritorial@lecotentin.fr)
- Sur la page « Le Cotentin, un territoire à croquer » sur [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)